



EN BREF :

- C'est le temps de dépister l'ériochloé velue : une mauvaise herbe redoutable.

C'EST LE TEMPS DE DÉPISTER L'ÉRIOCHLOÉ VELUE : UNE MAUVAISE HERBE REDOUTABLE

État de la situation

Introduite aux États-Unis vers 1940, la plante est devenue progressivement une mauvaise herbe importante des grandes cultures dans plusieurs États du Midwest américain. Au Canada, l'ériochloé velue a été retrouvée pour la première fois en l'an 2000 sur un site près de Montréal. Depuis ce temps, 4 autres sites ont été découverts au Québec. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) agit de concert avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) dans le but de continger les infestations existantes, de prévenir sa dissémination à des zones non infestées et de lutter contre les infestations actuelles afin d'éradiquer la plante, si possible.

Caractéristiques de l'espèce

L'ériochloé velue (*Eriochloa villosa* [Thumb.] Kunth) est une graminée annuelle de grande taille pouvant atteindre 1,5 m de hauteur. La plante est facilement reconnaissable par ses inflorescences dont les branches latérales, tout étalées sur le même plan, font penser à celles du pied-de-coq. Les feuilles sont très velues comme celles de la sétairie géante. Le développement végétatif de la plante est comparable à celui du panic millet.

Une fiche illustrée montrant les caractéristiques de l'espèce à tous les stades de son développement (photos cliquables pour agrandissement) est disponible sur l'Herbier virtuel :

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/dgpar/arico/herbierv/gramherbier-erbvi.htm>

<http://www.inspection.gc.ca/francais/plaveg/invenv/pestrava/eriovil/eriovilfsf.shtml>



Une espèce problématique

Les plants se développent rapidement et les inflorescences apparaissent au début du mois d'août. La plante est prolifique et elle produit des semences jusqu'à la fin du mois d'octobre. Sous nos conditions, un plant peut produire plus de 50 000 graines. Les graines sont volumineuses, soit près de 3 mm de diamètre et elles peuvent survivre dans le sol pendant une longue période (5 ans).

L'ériochloé velue est une plante particulièrement problématique, car les graines de cette espèce germent sur une longue période de temps. Cette situation fait en sorte que certains plants peuvent ainsi facilement échapper au contrôle effectué par les herbicides appliqués au printemps. D'autres caractères remarquables de l'espèce contribuent à rendre le contrôle de cette plante difficile et coûteux :

- Une germination pouvant s'effectuer à différentes profondeurs et températures de sol.
- Un haut degré de tolérance aux herbicides de postlevée.
- Un développement végétatif vigoureux.

Le dépistage

La période la plus propice pour réaliser le dépistage se situe à partir de la **mi-août** jusqu'à la fin de septembre lorsque l'ériochloé velue est en floraison. Sur le terrain, il faut surveiller particulièrement les entrées et les bordures des champs. Ces zones sont souvent mal couvertes par les pulvérisations herbicides et moins bien travaillées lors des opérations de sarclage.

L'ériochloé velue peut être introduite accidentellement sur la ferme, particulièrement avec les semences ou la machinerie usagée provenant de l'extérieur du pays. Une attention spéciale doit aussi être portée lors de la réalisation de travaux agricoles effectués par un entrepreneur (travail à forfait).

Confirmation de l'identification

Si vous croyez avoir repéré l'ériochloé velue dans un champ, faites-nous parvenir un spécimen le plus complet possible ainsi que vos coordonnées par l'entremise de votre conseiller agricole ou directement à :

Herbier du Québec, Complexe scientifique
2700 rue Einstein, D.1.100
Sainte-Foy (Québec) G1P 3W8

Votre coopération est essentielle pour nous permettre d'établir exactement l'état de la situation sur la présence de cette espèce au Québec.

Interventions recommandées

Une recommandation personnalisée et un suivi de champ seront faits dans les cas où la présence de l'espèce sera bien établie.

Texte rédigé par :

Romain Néron, agronome-botaniste, Direction de la phytoprotection, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES
Claude Parent, agronome – Avertisseur
Direction de la phytoprotection, MAPAQ
Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 – Télécopieur : 418 380-2181
Courriel : Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 42 – grandes cultures – 31 août 2010

